

L'École 2600 lève 6 millions d'euros pour lancer une formation continue dans la cybersécurité

En France comme ailleurs, les attaques cyber se multiplient. Des menaces qui créent, côté défense, des besoins croissants. Pour répondre à cet enjeu, l'École 2600 qui forme déjà des étudiants en alternance, veut mettre en place une formation continue grâce à une plateforme digitale.

Temps de lecture : minute

3 avril 2023

La formation est le premier enjeu de la cybersécurité en France. Les besoins sont immenses : aujourd'hui, le secteur compte 15 000 postes vacants faute de profils bien formés. Un chiffre qui ne devrait cesser d'augmenter. On estime que la filière nécessitera 37 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2025. " *Le chiffre d'affaires du cybercrime au niveau mondial est supérieur à celui du trafic de stupéfiants donc ce n'est pas près de s'arrêter. Et on estime que 60 % des entreprises françaises qui sont attaquées, mettent la clé sous la porte 6 à 18 mois après* ", assure Valérie Poulain de Saint-Père, cofondatrice de l'école 2600 spécialisée dans les formations en cybersécurité.

Pour l'établissement né en 2021, l'enjeu est donc de former plus rapidement et plus massivement. Depuis sa création, l'école 2600 a ouvert des formations en alternance pour les futurs experts cyber. " *Notre raison d'être est de répondre aux besoins en compétences des entreprises et des institutions* ", précise la cofondatrice. 300 à 400

étudiants intègrent l'établissement chaque année. D'ici 2025, l'école envisage d'accueillir 900 à 1 000 étudiants répartis sur trois promotions.

Développer la formation continue pour répondre à la pénurie

" La formation initiale était une première étape pour nous. Mais si nous nous cantonnons à ça, nous ne pourrions pas répondre à tous les besoins des entreprises ni à la pénurie. D'où l'importance de développer la formation continue et de former les salariés ", estime Valérie Poulain de Saint-Père, qui a créé l'école aux côtés d'Axel Dreyfus et Lionel Auroux. Pour ce faire, l'Ecole 2600 vient de réaliser sa première levée de fonds. L'établissement a réuni 6 millions d'euros auprès d'une communauté de business angels de l'écosystème tech et cyber. Parmi eux : Motier Ventures, Thierry Petit (cofondateur et CEO de Showroomprivé), Christophe Bianco (fondateur et CEO d'Excellium Services) ou encore Renaud Feil (cofondateur et CEO de Synacktiv). *" Notre écosystème cyber est en pénurie de talents opérationnels, ne faisant que renforcer notre exposition aux risques, souligne le dirigeant de Synacktiv, spécialisée dans les tests d'intrusion et les audits de sécurité. J'ai donc été séduit par l'approche de mise à niveau des compétences en continu via la formation, tout au long de la vie. "*

Grâce à ces fonds, l'établissement veut en effet lancer une plateforme digitale à destination des entreprises. *" L'objectif est, tout d'abord, d'évaluer les compétences acquises par les collaborateurs afin de créer des parcours sur-mesures, en adéquation avec leurs besoins, ceux du marché ainsi que ceux de leur société ",* précise Axel Dreyfus, le cofondateur.

10 000 personnes formées d'ici 2030

Grâce à cette plateforme, l'idée est ensuite de " microcertifier " chacune des compétences et de les évaluer en continu. " *Cela permet de déceler leur obsolescence car nous sommes sur un marché en constante évolution* ", souligne Valérie Poulain de Saint-Père. La plateforme, gérée par des professeurs de l'établissement, a également été pensée pour être dupliquée facilement à l'international et pour s'adapter à différents métiers. " *Le 2eme enjeu pour nous est de granulariser l'enseignement, car nous avons besoin d'ingénieurs mais aussi de petites mains* ", souligne Christophe Bianco, investisseur et fondateur d'Excellium Services.

L'objectif pour l'outil est enfin de s'adapter aux différents secteurs d'activités. Car les besoins et les contraintes ne sont pas les mêmes dans le domaine bancaire ou l'industrie par exemple. Au total, l'École 2600 ambitionne de former ainsi 10 000 personnes d'ici 2030.



À lire aussi

Pénurie de talents cyber : comment (vraiment) y remédier ?

Article écrit par Jeromine Doux